

LE FEUILLETON DE L'ANAPHORISATION : DE « FACETTES » EN « DEGRES »

Marion PESCHEUX,
Université Jean Monnet, St Etienne
Laboratoire CERCI EA 3824, Université de Nantes.

Sommaire :

- 1- Anaphorisation et anaphore : des définitions « non rigoureuses »
 - 1.1. L'anaphore et son aspect « discursif »
 - 1.2. L'anaphore et son aspect référentiel
- 2- Des arrière-plans extralinguistiques : mémoire et interprétation
 - 2.1. Théorie de la communication et théorie de l'action
 - 2.2. Mémoire et attention
 - 2.3. Focus d'attention et anaphorisation
 - 2.4. Reconnaissance
- 3- Des « degrés » d'anaphorisation ?
 - 3.1. L'anaphore se caractérise par la « dépendance » de l'anaphorique vis-à-vis de la source
 - 3.2. L'anaphore fait partie des éléments constitutifs de l'isotopie d'un discours
 - 3.3. Un point de vue sur l'anaphore en sémantique argumentative

Résumé des deux épisodes précédents :

Se limitant à effectuer une réduction théorique autour des mécanismes d'anaphorisation, l'auteur propose de considérer le processus d'anaphorisation sous diverses « facettes » souvent étudiées : une facette « discursive », où les théories insistent sur l'aspect coordination syntactico-sémantique effectuée par deux termes (« source » et « anaphorique ») ; une facette « référentielle », où les théories insistent sur le renvoi de l'anaphorique et de la source à un référent qui peut être le même. Ces « coordinations » ou cette référence repose sur des opérations mentales, la « reconnaissance » d'isotopies qui en constituent l'arrière plan cognitif, esquissés à l'épisode 2. Revenant aux expressions anaphoriques, cette dernière étape tentera de proposer de voir des « degrés » dans l'anaphorisation mais aussi son aspect argumentatif (sorte de retour à l'épisode 1).

3. Troisième épisode : Des « degrés » d'anaphorisation ?

Rappelant que la spécificité de l'anaphore est de relier deux termes se succédant dans un discours dans un rapport *syntagmatique*, mais aussi de faire reposer cette liaison syntagmatique sur un rapport de type *paradigmatique* entre ces deux termes (cf. la définition de Tesnières (ibid.) : « l'anaphore est une connexion sémantique supplémentaire à laquelle ne correspond aucune connexion structurale »), on tentera de développer l'articulation entre rapports paradigmatiques et rapports syntagmatiques qui est au cœur de l'anaphorisation, en commençant à rappeler les définitions de Saussure.

Pour Saussure (1995 : 172), dans un état de langue, tout repose sur des rapports. D'une part, *dans* le discours, les mots contractent entre eux, « en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois [...]. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue de la chaîne peuvent être appelées syntagmes ». D'autre part, *en dehors* du discours, « les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers [...] Nous les appellerons *rapports associatifs* ». Le rapport syntagmatique est *in praesentia* : « il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire, le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle ». Le

rapport syntagmatique est exposé par Saussure sur un axe horizontal représentant non seulement « l'étendue de la chaîne » mais aussi le temps, puisqu'on ne peut « prononcer deux éléments à la fois », et le rapport paradigmatique, sur un axe sécant, fonctionnant simultanément.

Ainsi, dans l'exemple n°7 de Ducrot (Ducrot Schaeffer 1995 : 548, cf. premier épisode) :

« ta voiture est belle mais les sièges sont durs »,

voiture et *les sièges* sont en rapport syntagmatiques parce qu'ils font partie d'un même enchaînement *syntagmatique*, un énoncé, mais aussi en rapport paradigmatique, parce que l'analyse *sémantique* souligne que le stéréotype définitoire de la signification lexicale de « voiture » est de posséder des sièges : *une voiture a des sièges* permet ainsi d'utiliser le déterminant défini *les*, dans « les sièges », parce que *les sièges* dont on parle sont ceux, et eux seuls, d'une *voiture* (Kleiber 2001).

Repérer les rapports paradigmatiques entre des termes co-occurents dans un texte équivaut à effectuer une reconnaissance (cf. épisode 2) des *identités sémantiques*, c'est-à-dire des relations paradigmatiques, entre ces termes, tout au long de la chaîne syntagmatique. Or, repérer des identités sémantiques dépend de multiples facteurs, dont deux, de type linguistique, seront ici abordés : d'une part, la *signification* lexicale des termes co-présents dans un texte, c'est-à-dire un facteur paradigmatique, et d'autre part, l'effet du *contexte intra-textuel* (Rastier 1998 : 98) sur l'interprétation d'un fragment du texte, c'est-à-dire un facteur syntagmatique. A cet égard, Rastier a souligné les distinctions épistémologiques entre des sémantiques centrées sur le niveau « local » ou micro sémantique et une sémantique des textes, prenant en compte le niveau « global » ou macro sémantique (Rastier 1999).

On examinera deux caractéristiques couramment mentionnées à propos de l'*anaphore*, d'une part la dépendance de l'anaphorique vis-à-vis de la source (3-1), d'autre part sa contribution à l'isotopie du discours (3-2), en les rattachant à trois approches sémantiques, la première, référentielle, de nature plutôt micro-sémantique, la seconde, textuelle, étant constitutive d'une macro sémantique, enfin une l'approche « intermédiaire » (selon nous), argumentative (3-3). Il ne s'agit pas ici de décrire les trois approches théoriques, mais d'esquisser quelques éléments de ce qui constitue deux *points de vue* sur le mécanisme d'*anaphorisation*, c'est-à-dire qui présentent nécessairement à la fois des descriptions éclairantes de celui-ci, mais aussi, si la métaphore est possible, un angle mort, que nous tâcherons d'exprimer. Ce faisant, il est important de noter que l'évocation des trois théories va se réduire à la mise en relief d'un de leur point de vue sur l'anaphore : il ne peut donc être question de limiter la réflexion de ces approches sur l'anaphore à ce seul point de vue, et l'on renverra le lecteur à la bibliographie pour élargir l'information. Au final, l'intérêt de ces trois approches est d'être sans doute complémentaires, et, s'agissant de la description de l'anaphore, on ne saurait être assez nombreux (cf. la remarque de Kleiber et Tyvaert, en introduction de l'épisode 1). La progression d'une approche à l'autre va ainsi tenter de suggérer l'existence de « degré d'anaphorisation ».

Rappelons enfin que dans l'anaphore sont présents, d'une part, un premier terme ou segment d'énoncé, appelé *interprétant*, *anaphorisé*, *source*, ou *antécédent* parce qu'il précède généralement le second terme, et d'autre part, d'un second terme, censé « répéter » le premier et dit *anaphorique* ou *anaphorisant*.

3.1. L'anaphore se caractérise par la « dépendance » de l'anaphorique vis-à-vis de la source. Quelques réflexions en sémantique.

Dans le cadre d'une sémantique référentielle, attachée notamment à l'aspect référentiel de l'anaphore (cf. épisode 1), la plupart des analyses soulignent le fait que l'anaphorisant « renvoie » à la source, que son sens est « incomplet » et doit être « saturé » sémantiquement par celle-ci (Corblin 1995 : 40 ; Kleiber 2001, Apothéloz 1995 ; Lundquist dans Kleiber Tyvaert 1990 : 231). Dans tous les cas, l'anaphorisant, qu'il s'agisse d'anaphore ou de cataphore (c'est-à-dire même quand l'anaphorisant est situé avant l'antécédent), est décrit comme *dépendant sémantiquement* de la source pour la détermination de son sens. Plus précisément, Kleiber (2001 : 186-187) rappelle une

contrainte de la procédure anaphorique : « il faut encore et c'est là le point généralement oublié (sauf Berendonner) que l'information apportée par l'expression anaphorique elle-même, c'est à dire les traits descriptifs qu'elle donne du référent soient aussi accessibles ou disponibles dans la mention antérieure ». C'est dire que « l'expression anaphorique ne peut installer une information sur le référent qui ne se trouverait pas déjà installée par l'expression antécédent ». On considérera ici que l'information « déjà installée par l'expression antécédent » est un *élément de la signification* de cette expression. Cette contrainte ferait dépendre l'anaphorique de l'antécédent pour la récupération de l'information nécessaire au « pontage » mémoriel entre source et anaphorique : « le discours ne peut générer par la seule expression anaphorique la propriété véhiculée par cette expression : il faut d'une manière ou d'une autre que cette propriété soit déjà établie ou puisse du moins s'interpréter comme étant déjà établie par la mention antérieure du référent » (Kleiber op.cit. : 189). Les exemples prototypiques répondent à cette description (Ducrot/Schaeffer 1995 et Kleiber 2001) :

- 1- *J'ai rencontré **des amis**. Ces amis/ils/ceux-ci m'ont parlé de toi*
- 2- *J'ai nourri **le chat**. L'**animal** m'a griffé.*
- 3- *Nous arrivâmes dans **un village**. L'**église** était sur une hauteur.*

Dans tous ces cas, l'anaphorique, pour être compris, demande que l'on ait reconstitué son sens à partir de celui de l'antécédent (ces amis → des amis ; animal → chat ; église → village). Dans l'exemple 1, où la relation anaphorique est portée soit par un SN défini et un SN démonstratif, soit par un SN défini et un pronom, la reprise anaphorique est quasi identique. Le rapport associatif/paradigmatique, est une identité sémantique complète entre les deux termes et ne fait aucun doute ; l'interprète reconnaît une entité sémantique déjà présente précédemment. Dans l'exemple 2, où la relation anaphorique est portée par deux SN définis, l'anaphorique est l'hyperonyme de l'antécédent, et sa signification est définitoire de la signification lexicale de son antécédent. La reconnaissance d'une isotopie sémantique entre l'antécédent et l'anaphorisant repose sur la relation d'hyperonymie et il n'y a pas de saut ou de surprise interprétative. Dans l'exemple 3, où la relation porte sur un SN indéfini et un SN défini, exemple canonique d'*anaphore associative*, la signification de l'anaphorique «église» est un constituant de la signification de l'antécédent «village» : dans les théories du stéréotype, la signification de «village» comporte un stéréotype selon lequel «un village a une église» ou «dans un village, il y a une église» et le rapport associatif est une relation *locative* (Kleiber op.cit.: 296). L'anaphorisation est dans chacun de ces cas une reprise, une progression, un apport d'information. Il y a dépendance de l'anaphorisant par rapport à l'anaphorisé, tel est l'analyse la plus fréquente de l'anaphore.

Mais en même temps, -ce point est essentiel- les analyses de Kleiber suggèrent différents *degrés* de « manifesteté » du référent déjà connu à travers la signification lexicale, et de même Apothéoz suggère des « gradients » d'anaphore, une sorte de continuum liant les différentes formes d'anaphore (Apothéoz 1995 : 141). Ainsi, de l'exemple 1 à l'exemple 3, la manifesteté d'une entité déjà connue est de moins en moins évidente.

Quoi qu'il en soit, il s'agit ici d'analyse généralement centrées sur le sens des termes associés, et se situant à un niveau « local », ou tout du moins, dans des relations sémantiques à portée « moyenne » (Rastier 1998 : 102), liées en partie aux significations lexicales des termes associés

3.2. L'anaphore fait partie des éléments constitutifs de l'isotopie d'un discours. Quelques réflexions issues de la sémantique textuelle

L'arrière plan théorique qui guide la réflexion en sémantique textuelle est largement présenté dans la présente revue, et l'on y renverra aux articles de Rastier (notamment 1998 ; 1999), ainsi que, concernant la notion d'isotopie, à l'ouvrage de 1987. On retiendra succinctement que Rastier définit l'isotopie sémantique comme « toute itération d'une unité linguistique » que ce soit au plan du contenu ou de l'expression (Rastier 1987 : 91). La

reconnaissance d'isotopie procède alors d'une sémantique interprétative, autrement dit, une sémantique attachée à « localiser les interactions déterminantes entre les unités et leur environnement » (1998 : 98). Ce « parcours interprétatif » d'un texte donné, repose entre autre au niveau sémantique inférieur – i.e. microsémantique, voire lexical- sur des « contextes actifs » (ibid.), c'est-à-dire sur des entités sémantiques ayant une incidence sur telle ou telle unité et des « contextes passifs », c'est-à-dire sur les entités sémantiques qui reçoivent des précédentes. On nous permettra ici de compter parmi les contextes « actifs », les mots-sources dans les exemples classiques d'anaphore citées plus haut – *des amis/le chat/un village*, qui ont une incidence sur leur anaphoriques, puisqu'ils en « complètent » le sens- , et parmi les contextes « passifs », les mots-anaphorisants leur correspondant – *ces amis/l'animal/l'église*, puisqu'ils sont « dépendant » de leur source et « reçoivent » leur sens de celle-ci-. Mais il y a plus. A la différence de la caractérisation de l'anaphore par la dépendance de l'anaphorique vis-à-vis de la source, c'est-à-dire une caractérisation qui généralise l'« orientation » source → anaphorique, faisant de la source le (seul ?) « contexte actif » pour l'anaphorique, la réflexion en terme de « parcours interprétatif » autorise une pluralité d'orientation dans l'incidence d'une entité sur une autre, par exemple d'un mot sur un autre. On peut même envisager que tel contexte « passif » peut en même temps être ' « actif » pour tel autre contexte, et que de plus, il le peut vis-à-vis de l'entité constituant son contexte « actif ».

Concrètement, dans de nombreux discours « naturels », produits par exemple en situation de travail ou de formation, on trouvera des énoncés tels que celui qui sera développé au paragraphe suivant :

« *il y a comme une certaine émulation entre nous, qui n'est pas de la compétition* »,

Tiré d'un sous-corpus de travail – des définitions indirectes – issus d'un corpus d'étude de discours dans le champ de la formation professionnelle, cet énoncé est produit par une adulte en formation professionnelle qui décrit son processus d'apprentissage (Pescheux 2003). Dans cet énoncé, les deux termes en gras sont synonymes ; le second est une reprise du premier, on peut donc y voir une anaphorisation, et cependant, la négation qui est appliquée à l'anaphorisant « compétition » conduit à interpréter le mot-source, « émulation », d'une façon inattendue. L'association du second terme « compétition » et de la négation a une incidence sur la signification du premier terme, « émulation ». L'analyse de cet exemple va être développée plus précisément ci-dessous, mais d'ores et déjà, on peut faire deux remarques.

D'une part, l'idée d'« activité » ou de « passivité » attachée à la nature du contexte permet de rendre compte des différents types de combinatoires sémantiques possibles dans un texte, et de rendre compte de dispositifs discursifs qu'il serait possible voire souhaitable de compter au rang des anaphores. C'est ce que le paragraphe suivant va tenter de suggérer. D'autre part, on peut se demander si l'« activité » ou la « passivité » des contextes est non seulement liée aux entités sémantiques linguistiques intra et extratextuelles (l'intertexte) qui le constituent, mais aussi à leur nature, et en particulier, dans l'exemple précédent, à leur *argumentativité* : à partir de cet énoncé, il serait possible de tirer la conclusion selon laquelle, d'une part, le locuteur veut éviter une *lutte*, et que par conséquent, l'émulation est *préférable* à la compétition.

En bref, ici, l'anaphore peut être envisagée dans une optique textuelle, ouvrant les interprétations de ses manifestations à des contextes plus large que le seul énoncé. En revanche, on considérera que la connaissance de l'incidence des différents types de contextes – au moins au plan intratextuel - pourrait être éclairée par l'approche argumentativiste.

3.3. Un point de vue sur l'anaphore en sémantique argumentative

Sera ici avancée l'opinion selon laquelle le mécanisme d'anaphore a été peu voire pas étudié jusqu'ici dans le cadre des sémantiques inscrites dans la filiation de l'argumentation dans la langue (ADL) de Anscombe et Ducrot (1983), Ducrot (1984), Carel et Ducrot (1999). Ducrot définit l'anaphore par un segment de discours qui « fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours », comme évoqué à l'épisode 1, et il

rejoint le point de vue précédent selon lequel l'anaphorique dépend de la source, en précisant que *sans* cet autre segment « bien déterminé », on ne saurait donner du segment anaphorique une interprétation « même simplement littérale » (Ducrot Schaeffer 1995 : 548). Cependant, à la suite de l'examen de la notion d'anaphore, celui-ci détaille des « relations sémantiques entre phrases », au rang desquelles il place la « coordination sémantique » de Bally, et la coordination « argumentative » (Ducrot Schaeffer 1995 : 563). Au terme de ce parcours sur la notion d'anaphore, je voudrais avancer l'idée selon laquelle certains faits discursifs, relevant d'un processus d'anaphorisation, pourraient d'une part constituer un « gradient » supplémentaire d'anaphore, d'autre part, présenter un aspect du processus d'anaphorisation qui fait retour à la rhétorique (épisode 1), par son argumentativité. L'exemple annoncé :

« *il y a comme une certaine émulation entre nous, qui n'est pas de la compétition* ».

sera analysé en admettant de parler d'*anaphorique* ou d'*anaphorisant*, à propos du second terme, « compétition ». Ceci surprendra certains linguistes, et notamment les spécialistes de l'anaphore, et c'est la raison pour laquelle je préfère le terme d'*anaphorisation*. On pourra donc critiquer cet exemple, parce qu'il est peut-être apparemment faiblement relié à la description du français du point de vue de l'anaphore *grammaticale* (cf. Greimas Courtès 1993 au 1^{er} épisode) ; mais en réalité, il lui est fortement relié du point de vue *sémantique*. De fait, employer ici le terme d'*anaphorisation*, si on l'entend, tel que défini au sens de ces deux auteurs, comme *procédure qui permet à l'énonciateur d'établir et de maintenir l'isotopie discursive*, évite un usage « non standard » du terme *anaphore*.

D'un point de vue argumentatif, on spécifiera d'abord qu'on considère la *signification* lexicale (ou d'une phrase) comme la valeur « abstraite » d'un mot ou d'une phrase (i.e. hors contexte) et le *sens* d'un mot ou d'un énoncé, comme sa valeur en contexte (Ducrot 1984: 180). La spécificité de l'approche selon Ducrot est de considérer qu'il faut, pour interpréter le sens d'un mot ou d'un énoncé, concevoir que la signification est instructionnelle : celle-ci comporte des instructions pour interpréter les énoncés. Sans détailler, à titre d'exemple succinct, une des descriptions sémantiques argumentative porte sur la différence entre « peu » et « un peu ». Si un locuteur dit « j'ai peu mangé », il est facile d'enchaîner sur « donc j'ai faim », tandis que s'il énonce « j'ai un peu mangé », l'enchaînement « donc je n'ai pas faim » peut convenir. Il faut donc concevoir que la *signification* de « peu » inclut des indications permettant d'interpréter son sens en contexte, c'est-à-dire peu ou prou les conclusions qu'on peut tirer de son énoncé, très différentes de « un peu », ce que Ducrot explicite ainsi : « une sémantique paradigmatique ne peut en aucun cas se dispenser d'une sémantique syntagmatique [...] la description d'un mot [est] l'indication d'une règle permettant de prévoir [...] l'effet de ce mot dans les discours où il est employé » 1984: 49).

Pour analyser l'exemple ci-dessus, dans la filiation des travaux de Ducrot, une sémantique telle que la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA), envisage la signification lexicale en trois « strates », instructionnelles (Galatanu 2006, 2007) : un « noyau », des « stéréotypes », des « possibles argumentatifs », les éléments du noyau et des stéréotypes fonctionnant comme un « dispositif de génération de séquences discursives argumentatives » Galatanu (2007), et un dispositif d'instructions pour interpréter le sens des énoncés. On analyse ainsi les deux termes « émulation » et « compétition » en construisant leur signification en trois strates à partir du dictionnaire, et l'on confronte celle-ci à l'interprétation de l'énoncé.

L'exemple est un cas de « focalisation anaphorique » (Pescheux 2007), fréquemment rencontrés dans des discours oraux transcrits, issus d'entretien d'explicitation de pratique professionnelle. La focalisation anaphorique a été définie comme un mécanisme discursif par lesquels des mots lexicaux (N, Adjectifs, Verbes, dans nos exemples) reprennent (anaphoriques) et/ou actualisent seulement une partie des constituants de signification de mots lexicaux qui les précèdent dans un discours (N, Adjectifs, Verbes), sources de la reprise. La reprise est effectuée soit uniquement au niveau sémantique, soit de façon sémantico-syntaxique, par exemple par diverses formes de négation, comme celles présentes dans l'illustration. Or, ces mécanismes d'insistance effectuent des

amplifications/sélections sur les constituants faisant l'objet de la reprise ; ce faisant, ces mécanismes effectuent des modifications sémantiques.

Dans l'exemple cité, on résumera l'analyse sémantique de la signification lexicale selon la SPA (Pescheux 2008). Les différences entre les deux mots synonymes tiennent d'une part dans le *noyau* – si « émulation » et « compétition » ont en commun l'élément *RIVALITE*, « compétition » comporte *LUTTE*, absent dans « émulation », et se dirige exclusivement vers *AUTRUI*, là où « émulation » est aussi dirigé vers *SOI*. Au plan des *stéréotypes*, « émulation » comporte l'*APPROPRIATION* de *CONNAISSANCES*, là où « compétition » inclut l'*APPROPRIATION DE BIEN* ; ensuite la *SAINTE* « émulation » s'associe au *DEPASSEMENT* de *SOI*, à l'*ENTHOUSIASME*, au *PROGRES*, là où « compétition » s'associe au dépassement *D'AUTRUI* et à son *ELIMINATION*, à la *SURVIE*. Enfin, dans le cas de « émulation » les *possibles argumentatifs* s'orienteraient vers une axiologisation positive, là où « compétition » est plus bivalent, soit positif soit négatif.

Le *sens* de l'énoncé analysé pourrait s'exprimer sous une forme grammaticale de phrase « focalisée » :

*C'est sans X que S,
c'est sans lutte qu'il y a émulation,*

Ici, X = *LUTTE*, et S (source) = « émulation », X étant toujours l'élément focalisé. Dans ce cas, la phrase focalisée reprend le terme source « émulation » après l'élément focalisé. La mise en relief de l'élément focalisé *LUTTE* est traduit par une phrase à extraction, qui exprime le sens de l'énoncé « qui n'est pas une compétition ».

Les composantes du mécanisme discursif sont de trois sortes : anaphorisation, focalisation, et polyphonie ; seules les deux premières seront évoquées.

Concernant l'*anaphorisation*, une récurrence de l'élément sémantique (i.e. une isotopie), *RIVALITE* apparaît entre le terme source « émulation » et le terme anaphorisant, « compétition », au niveau de leur *noyau*. La négation du nom anaphorisant « compétition » aurait trois effets conjoints qui touchent l'ensemble des éléments du *noyau* de « émulation » et de « compétition », dont l'un d'entre eux en particulier : la négation de l'aspect *LUTTE* lié au nom anaphorisant « compétition » et la mise en relief de cet élément dans le *noyau* de signification du nom source « compétition ». La présentation du trait *LUTTE* comme constituant possible du nom source « émulation » résulte du fait que les deux noms sont synonymes et du fait que leur mise en relation par anaphorisation dans ce discours suggère la présence de ce trait dans la signification du terme source « émulation », alors même qu'il n'apparaît pas dans les définitions lexicographiques de celui-ci ; le rôle de la négation polyphonique est évidemment essentiel dans cette opération mais est hors de notre sujet. Il n'y a pas de reprise manifeste du terme « émulation », mais l'anaphorisation est liée à un élément de signification commun –*RIVALITE*– aux deux termes synonymes. La relation d'« identité partielle » (cf. Greimas Courtès supra) est accessible de par leur signification au niveau du *noyau*. Les deux termes sont lexicalement et potentiellement dans des relations *paradigmatiques* à différents niveaux de leur signification, soit au niveau du *noyau* (*LUTTE*), soit au niveau du stéréotype (*POSSESSION*, non pris en compte dans cet exposé). L'anaphorisation met en relation, sur l'axe syntagmatique, des éléments paradigmatiquement liés. Mais elle fait plus, puisque la nature même des énoncés repose sur le fait que le nom « émulation » est relié à « compétition » par une structure de type attributif, avec négation (« une émulation qui n'est pas une compétition »). L'énoncé ne se contente pas de présenter une anaphorisation, au moyen duquel il porte à l'existence une relation sémantique d'identité entre source et anaphorisant, mais il exprime cette relation de façon ouverte: S (source) *ne pas être* A (anaphorisant). Il s'agit d'une structure attributive, de nature métalinguistique : l'énoncé s'attache ainsi à définir un de ses propres termes en l'associant syntagmatiquement à un synonyme. Et cette « définition » ne s'arrête pas là.

Concernant la *focalisation*, pour exprimer le sens de l'énoncé analysé, la solution pratique a consisté à formuler une phrase à extraction (« c'est...que »). Au plan de la description grammaticale, la notion de *focalisation* renvoie à deux types de moyens formels ou de procédés d'insistance et de mise en relief d'un constituant de phrase : dislocation et extraction. Dans le second cas, qui nous occupe ici, l'extraction, "l'élément extrait est appelé

focus ou *foyer*, ce qui amène à traiter l'extraction comme une opération de *focalisation*" (Riegel et al. 1997: 431). La phrase à extraction, *c'est sans X que S, c'est sans lutte qu'il y a émulation* est un artefact, forgé pour décrire la construction de sens effectuée par l'énoncé qu'elle paraphrase. Ce faisant, cette phrase exprime le *sens* de l'énoncé "une émulation qui n'est pas une compétition", et a pour élément *focalisé* – « *lutte* », affecté de la négation - un composant du *noyau* de la signification du nom *anaphorisant* « compétition », origine de la focalisation. Enfin, elle a pour thème/support, le nom source « émulation », et pour propos/apport l'élément extrait/focalisé (à partir du nom anaphorisant) affecté de la négation. Or, Riegel et al. (ibid.) décrivent ainsi les phrases extraction : à la suite de la conjonction le nom source est *présupposé* ("émulation"), tandis que l'élément extrait (*sans lutte*) est *posé* en tant qu'information nouvelle apportée par la phrase ; de ce fait, l'élément extrait, s'identifiant à la variable de la partie présupposée (i.e. le *mode* de *rivalité*) et la spécifiant, s'oppose à un autre élément spécifique, qu'il exclut : *avec lutte - c'est sans lutte qu'il y a émulation, et non pas avec lutte*. Dans le cas d'une phrase à extraction avec négation, l'effet contrastif est encore plus appuyé : une valeur possible de la « variable » est niée (*avec lutte*). Ceci permet de présupposer que le nom « émulation » comporte comme une des valeurs possibles de sa signification l'élément *lutte*, qui en fait, n'est pas présent dans l'analyse lexicale. La phrase réalise ici une présupposition, sorte de reformulation métalinguistique de la signification du terme par l'anaphorisant.

Comme on l'a vu au paragraphe (3-1), l'anaphorisant est décrit comme *dépendant* sémantiquement de la source pour la détermination de son sens ; ce qui ne serait pas le cas de la source. Or, ici, l'idée de *saturation sémantique* de la part de la source vis-à-vis de l'anaphorisant, c'est-à-dire de l'*incomplétude sémantique* de l'anaphorisant est difficilement recevable, voire inversée. En effet, dans l'exemple présent, qui fait partie d'un corpus de "*définitions indirectes par focalisation anaphorique*" (Pescheux 2008), la procédure d'anaphorisation amène à reconstruire une signification pour le terme source, par l'opération de présupposition qu'autorisent d'une part, les identités sémantiques partielles entre les deux termes, d'autre part la focalisation par la négation. Dans ce cas, on pourrait dire que le terme source est, à l'inverse des exemples d'anaphore conventionnelle, « dépendant » de son anaphorisant, du fait que le sens de l'énoncé associant les deux termes est une instruction visant l'interprétation de la signification du terme source au moyen d'un élément de la signification du terme anaphorisant. Les notions classiques de l'*anaphore* ne semblent pas rendre compte du fait suivant : de l'association d'au moins deux termes (par exemple dans et par la focalisation anaphorique), résultent des enchaînements ou de prétendues conclusions aux énoncés porteurs de ces termes, et non de « simples » répétitions, de « simples » isotopies. L'énoncé, en reliant au plan syntagmatique deux termes en relation paradigmatique a des effets pour ainsi dire « rétroactifs », formant des définitions « indirectes » des termes sources par les termes anaphorisants. En d'autres termes, on aurait ici un mécanisme d'"afférence" (Rastier 1989: 277), du fait que "compétition" a un rôle de "contexte actif" pour "émulation"(cf. 3-2 ci-dessus)

Par suite, pourrait-on envisager que le mécanisme de focalisation anaphorique représente un degré d'anaphore ? Kleiber (2001) suggère différents *degrés* de « manifesteté » du référent déjà connu, depuis ce qu'on pourrait appeler une « brutale coréférence » (selon le mot de Ducrot), par exemple dans le cas de *J'ai rencontré des amis. Ces amis/ils m'ont parlé de toi* (Ducrot Schaeffer, 1995: 548), ensuite, par exemple une coréférence hypo/hyperonyme, dans le cas de *Paul a adopté un animal. Le chat....*(Kleiber, 2001: 186), enfin la relation associative, dans le cas de l'anaphore associative, par exemple locative: *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur*. Un autre pas pourrait être franchi dans la *gradualité* de la relation anaphorique du seul point de vue sémantique, en incluant un mécanisme tel celui qui vient d'être analysé.

L'étude qui consiste à examiner de façon plus exhaustive les caractéristiques des focalisations anaphoriques au regard des théories de l'anaphore est à poursuivre, mais il est intéressant d'examiner le point de vue argumentatif en la matière. La conjonction de l'étude de phénomènes de reprises partielles d'identité sémantique avec l'étude de phénomènes argumentatifs dans des discours semble peu développée par le courant argumentativiste, à l'exception peut-être de l'étude des "Modificateurs réalisants et déréalisants" (Ducrot 1995), qu'il est malaisé de classer au rang des études de l'anaphore. Pour ce courant, certains

mécanismes d'anaphorisation tel celui esquissé dans ces lignes, constituent un matériau privilégié. En cela, la sémantique argumentative partagerait peut-être quelques-unes des préoccupations de la sémantique textuelle.

En final, si l'on se souvient de l'avertissement de Kleiber Tyvaert (1990), présenté au premier épisode : « on ne peut plus actuellement enfermer la description des relations anaphoriques dans un seul domaine, méthodologiquement limité, d'étude, les diverses analyses échouant finalement dans leurs tentatives d'explication dès qu'elles s'affichent trop vite comme suffisantes ». L'enjeu d'une synthèse éventuelle, pour les auteurs, est «une importante refonte des principes d'organisation de l'analyse linguistique elle-même ». Ce dernier commentaire dit assez que le mécanisme d'*anaphorisation*, (et ce qu'on peut considérer comme l'une de ses manifestations, mais non la seule, i.e. l'*anaphore*, dans son acception plutôt grammaticale), est un objet sémantique partagé par un grand nombre de linguistes : objet "transversal" par excellence, l'anaphorisation implique observation paradigmatique et syntagmatique, en même temps que théories lexicales et théories textuelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Anscombre, Jean-Claude/Ducrot, Oswald. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Liège/Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Apothéloz, Denis. 1995. *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Genève-Paris : Librairie Droz.
- Carel, Marion/Ducrot, Oswald. 1999. Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative, dans *Langue Française*, 123, p.6-26.
- Corblin, Francis. 1995. *Les formes de reprises dans le discours, anaphores et chaînes de références*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Ducrot Oswald. 1995. Les modificateurs réalisants, dans *Journal of Pragmatics* 24, p.145-165.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.
- Ducrot, Oswald/Schaeffer Jean-Marie. 1995. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- Kleiber, George. 2001. *L'anaphore associative*. Paris : PUF.
- Kleiber Georges/Tyvaert [1990]. *L'anaphore et ses domaines*. Paris : Klincksiek.
- Galatanu, Olga . 2006. Sémantique et élaboration discursive des identités. «L'Europe de la connaissance», dans Suomela-Salmi, Eija/Dervin, Fred (edd.) : *Cross-cultural and cross-linguistic perspectives on academic discourse*. Vol.1. Turku : Université de Turku, Finlande, p.120-148.
- Galatanu, Olga. 2007. Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage, dans Boyer, Henri (ed.) *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires*. Vol. 4: Langue(s), Discours. Paris : L'Harmattan, p.89-101
- Greimas, Algirdas Julien/Courtès, Joseph. 1993. *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette supérieur.
- Pescheux, Marion. 2007. Stéréotypes sémantiques et stéréotypages discursifs : polyphonie dans des entretiens définitoires, dans Boyer, Henri (ed.) : *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires*. Vol. 4: Langue(s), Discours. Paris : L'Harmattan, p.163-174.
- Pescheux, Marion. 2008. Le temps simulé de la polyphonie: la focalisation anaphorique dans des discours définitionnels, dans Marillaud, Pierre/Gauthier, Robert, *Langage, temps, temporalité*. 28ème Colloque international Albi. Toulouse : CALS/CPST, p.25-33.
- Rastier, François. 1987. *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Rastier, François. 1998. Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage, dans *Langages*, 32, p. 97-111.
- Rastier, François. 1999. De la signification au sens: pour une sémiotique sans ontologie, in *Eloquio del senso*, a cura di Pierluigi Basso e Lucia Corrain, Costa & Nolan, Milan, p.213-240.
- Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul René. 1997. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Saussure, Ferdinand de. 1995. *Cours de linguistique générale*. Paris : Editions Payot.
- Tesnière, Lucien. 1965. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.